

BIEN vieillir!

BONDY 



Février  
2025

La Ville s'engage pour une  
retraite active et heureuse



2025 BIEN  
ensemble!

A Bondy, nous voulons bien vieillir, aussi ! Et pour l'âge d'or, nous avons de réelles ambitions.

Cela signifie créer les meilleures conditions pour que chacun de vous puisse rester actif, entouré et épanoui.

Pour cela, nous déployons tout un programme, alliant des activités de loisirs, des activités de prévention, des activités sportives, culturelles ou intergénérationnelles... les curieux, les gourmands, les joueurs, les bénévoles et citoyens, les danseurs, seuls, en tandem ou en groupe, y trouvent une multitude de possibilités.

L'enjeu, c'est de cultiver la bonne humeur, la vie sociale, travailler le corps et les méninges, pour qu'à tout âge à Bondy, on soit bien, tout simplement !

Votre expérience, vos valeurs, sont très enrichissantes pour la communauté bondinoise, et nous sommes fiers de vous compter parmi ses piliers.

Vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés.

*Bonne lecture !*



Joëlle  
**Motte**

Adjointe au Maire  
déléguée à l'action  
sociale, à la lutte  
contre l'habitat  
indigne et les  
marchands de  
sommeil



Nezha  
**Decourrière**

Conseillère  
municipale  
déléguée  
aux seniors



Stephen  
**Hervé**

Maire de Bondy  
Conseiller régional



### BIEN **s'informer** - 4

1. CCAS



### BIEN **accéder à vos droits** - 14

1. Aides sociales légales
2. Accès aux droits



### BIEN **s'amuser** - 5

1. Loisirs et « sorties »
2. Lieux culturels



### BIEN **se protéger** - 17

1. La sécurité
2. La maltraitance
3. Le juridique et social



### BIEN **se déplacer** - 8

1. Aide au déplacement
2. Transports en commun



### BIEN **être citoyen** - 20

1. Conseil des sages
2. Conseil de quartier
3. Surveillance de restauration scolaire
4. Bénévolat



### BIEN **se soigner** - 9

1. Les rendez-vous santé
2. Les actions de prévention
3. Service infirmier à domicile (SIMAD)
4. Médecins et pharmacies de garde
5. Location de matériel médical
6. Le plan canicule et le plan grand froid



### BIEN **s'évader** - 22

1. Les séjours
2. Les sorties



### BIEN **être accompagné** - 12

1. Aide à domicile
2. Restauration
3. Téléassistance
4. Accompagnement social
5. Petits travaux de jardinage (TAPAJ)





## Vos interlocuteurs

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Ouvert à tous, ses équipes mettent en œuvre des actions de prévention et de développement social. Il coordonne l'offre de services et impulse une dynamique de réflexion et d'innovation en matière d'intervention sociale et médico-sociale sur le territoire.

Ses missions :

- Animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées,
- Intervenir sous forme de prestations (remboursables ou non remboursables),
- Participer à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.

#### + INFOS



#### **Maison Marianne**

Du lundi au vendredi de 9h à 17h15,  
le mardi de 10h30 à 19h15  
(Horaires d'été : lundi au vendredi de 9h à 12h  
et 14h à 17h15)

47/51, rue Louis-Auguste Blanqui,  
93140 Bondy  
01 48 50 53 40



# BIEN s'amuser



**Vos loisirs partout dans vos quartiers**



**Brassens**

Activités	Dates	Tarif adhésion
Atelier couture	Lundi : Débutant : 9h - 11h30 Confirmé : 13h30 - 16h	11,5€/an
Remise en forme	Mardi : 14h - 15h	11,5€/an
Salon de thé	Mardi : 15h - 19h	Gratuit
Atelier cuisine et bien-être	Mardi et jeudi : 9h - 11h	11,5€/an
Atelier échange de savoirs	Jeudi : 14h30 - 16h30	11,5€/an
Atelier arts plastiques	Jeudi : 9h30 - 11h30 Vendredi : 14h - 16h	11,5€/an
Gym	Vendredi : 14h30 - 15h	11,5€/an



**Balavoine**

Activités	Dates	Tarif adhésion
Atelier couture	Mardi : Débutant : 9h30 - 11h30 Confirmé : 14h - 16h30	11,5€/an
Fitness	Mercredi : 18h45 - 20h	11,5€/an
Atelier cuisine	Vendredi : 9h30 - 12h	11,5€/an
Café des seniors	1 fois/mois	Gratuit
Atelier bien-être et beauté	1 fois/trimestre : 14h - 16h30	11,5€/an



**Sohane**

Activités	Dates	Tarif adhésion
Atelier couture	Jeudi et vendredi : 13h30 - 16h30	11,5€/an
« Vendredi Inter-G » Programmation sorties, activités et visites	1 vendredi sur 2 toute l'année Lieu selon l'activité	Selon l'activité
Atelier cuisine	1 fois/mois	11,5€/an
1 sortie / mois	Planning sur demande auprès de la MQ lieu selon la sortie	Selon la sortie



### Centre Communal d'action Sociale



Activités	Dates	Lieu	Tarif adhésion
Bals «ET SI ON DANSAIT»	Mardi 4 février : 13h30 - 17h30	Salle des fêtes	Gratuit sur inscription
	Mardi 29 avril : 13h30 - 17h30		
	Mardi 10 juin : 13h30 - 17h30		
	Mardi 18 novembre : 13h30 - 17h30		
Loto au profit de FRANCE ALZHEIMER	Jeudi 19 juin : 14h	Salle des fêtes	5€ le carton
Bal de la semaine Bleue	Vendredi 10 octobre : 14h - 17h	Salle des fêtes	Gratuit sur inscription
Arts plastiques: 4 cycles dans l'année au choix	Mardi : 14h - 15h	Maison Marianne	5 séances/10€
Danse de salon: 2 cycles dans l'année au choix	Mardi : 14h - 16h30 Sauf vacances scolaires	MQ Balavoine	17 séances/73€
Ateliers jeux de société	Mercredi : 14h - 17h	MQ Brassens	Gratuit
Atelier tricot	Jeudi : 14h - 17h	Maison Marianne	Gratuit

### Service des sports



Activités	Dates	Lieu	Tarif adhésion
Stretching, gym douce, renforcement, sport de ballons, sport de raquettes, taïso, cardio adapté	Mercredi : 9h - 10h 10h - 11h 11h - 12h	Complexe Sportif Léo Lagrange 60 Avenue Pasteur Bâtiment B de l'école du Stade	Gratuit
Randonnée, marche nordique	Vendredi : 9h - 11h	Bois de Bondy	

### Association "les seniors de Bondy"



Activités	Dates	Lieu	Tarif adhésion
Jeux créatifs, loisirs, couture, tarot, etc.	Lundi au vendredi : 14h - 17h	Locaux de l'Association 4 allée Paul Lafargue	25€/an
Gymnastique tonique	Lundi : 10h - 11h	Stade Gazzi	25€/an puis paiement à l'activité
Marche	Mardi : 9h30	Départ de l'Esplanade Claude Fuzier	25€/an puis paiement à l'activité
Zumba	Vendredi : 10h - 11h	Stade Gazzi	



### Auditorium

L'auditorium offre aux seniors la possibilité de s'immerger dans la culture et d'entretenir leur curiosité intellectuelle. Activités : concerts, conférences et spectacles.

**Info : 01 83 74 57 30**

**75 avenue Henri Barbusse 93140 Bondy**



### Bibliothèque Denis Diderot

La bibliothèque propose aux seniors un espace privilégié pour stimuler leur esprit, entretenir leur curiosité et favoriser le lien social.

Activités : expositions, soirée jeux, atelier de conversation

Horaires :

mardi, jeudi et vendredi 14h à 19h

mercredi et samedi 10h à 18h

**Info : 23, rue Roger Salengro 93140 Bondy**



### Ferme Caillard

La ferme est une ancienne exploitation agricole transformée en lieu de culture.

Activités: un jardin potager aux mille senteurs, une mini ferme pédagogique, un espace café citoyen, une programmation de concerts

Horaires : pour le grand public au printemps été de 14h à 19h et en hiver de 14h à 17h.

**Info : 01 48 50 41 30**

**48 rue Roger Salengro 93140 Bondy**



### Université populaire

Il s'agit d'un organisme d'éducation populaire qui a pour but de rendre accessible la connaissance à tous, sans distinction.

Activités : les sciences, l'art et le patrimoine

Tarif : participation financière selon le quotient familial.

Le lieu et l'heure des activités sont à retrouver mensuellement sur le BondyMag et dans le site ville-bondy.fr

**Info : 01 48 50 40 82 - Service Arts et**

**Éducation, Hôtel de Ville, Esplanade Claude Fuzier 93140 Bondy**



### Cinéma Malraux

Le cinéma propose aux seniors un moyen de voyager par l'imaginaire, de tisser des liens sociaux et de se replonger dans leurs souvenirs.

Activités : séances à destination des seniors le lundi (une fois par mois) à 14h suivies d'une collation

Tarif: unique de 4€

**Info : 01 83 74 57 10**

**25 cours de la République 93140 Bondy**



**zoom**



### Bons plans pour vos sorties culturelles: la carte IKARIA

Vous avez plus de 60 ans et vous habitez en Seine-Saint-Denis?

Le Département a créé pour vous la carte Ikaria pour faire le plein d'activités! Le Conseil départemental souhaite favoriser les activités culturelles, sportives, citoyennes et les loisirs de tous les habitants de plus de 60 ans.

#### Qui peut bénéficier de la carte IKARIA?

- Toute personne ayant plus de 60 ans,
- Habitant de la Seine-Saint-Denis
- Sans condition de ressources.

**Pour en savoir plus :** <https://ikaria.seinesaintdenis.fr/Beneficiaires/Views/Accueil.aspx>



## 1. Aide au déplacement

Le transport des personnes en perte d'autonomie est un service gratuit mis en place depuis plusieurs années. C'est une aide aux déplacements pour réaliser les actes de la vie quotidienne (démarches administratives, rendez-vous médicaux, courses alimentaires, etc.) sur la ville et ses alentours. Le maintien de ces déplacements en ville permet de créer du lien avec les commerçants, et/ou les soignants de votre quartier.

Ce dispositif ne se substitue pas aux véhicules sanitaires légers (VSL). Les rendez-vous sont à prendre une semaine à l'avance auprès du CCAS.

**Infos : Maison Marianne**

**01 48 50 53 40**

**47/51, rue Louis-Auguste Blanqui,  
93140 Bondy**

## 2. Transports en commun Le forfait Améthyste (pass Navigo seniors), c'est pour qui ?

Le forfait Améthyste s'adresse aux personnes résidentes depuis au moins un an en Seine-Saint-Denis et qui :

- ont plus de 60 ans et ont un statut de retraité,
- ou possèdent le statut d'ancien combattant ou de veuve de guerre,
- ou sont en situation de handicap, âgées de plus de 20 ans, titulaires de l'Allocation Adulte Handicapé,
- ou sont titulaires d'une pension d'invalidité.

Le Département prend en charge 90% du montant du forfait Améthyste annuel, 10% restent à la charge du bénéficiaire.

**Pour en savoir plus :** <https://seinesaint-denis.fr/solidarite/seniors/les-aides-a-la-mobilite/le-forfait-amethyste/>

**plus  
sans  
ascenseurs**  
collectif



**zoom**

### PLUS SANS ASCENSEUR :

#### Un partenariat pour mieux accompagner les personnes à mobilité réduite

Le CCAS a signé une convention de partenariat avec "Plus Sans Ascenseurs", un dispositif innovant destiné à offrir une aide et un soutien technique aux personnes concernées pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux ou paramédicaux malgré l'absence d'ascenseur, par exemple.

Pour en bénéficier, il faut prendre contact avec le Service d'Intervention à Domicile (SID) (Voir Contacts en dernière de couverture).

La demande doit être faite au minimum 24 heures à l'avance. Le dispositif ne prend pas en charge le transport en lui-même. La personne devra elle-même organiser son déplacement avec une ambulance, un véhicule sanitaire léger (VSL) ou un proche. Les personnes ayant pour bailleur Est Ensemble Habitat doivent se rapprocher directement de leur bailleur.

**Infos : 01 48 50 56 66 - 56 86**



## 1. Les rendez-vous santé du CMS.

### Les ateliers santé du CMS

- Du **sport pour tous** : initiation à des pratiques sportives telles que la sophrologie, la relaxologie, la psychosocio-esthéticienne...
- Des **cinés santé** suivis d'un débat avec des professionnels de santé : février, mars, avril, juin sur différentes thématiques (harcèlement, addictions, nutrition, cancer, etc.).

### Les journées en santé

- Journées de **dépistages du diabète** et de l'hypertension artérielle en mars, mai et juin avec la CPTS (communautés professionnels territoriales de santé),
- Journées de **dépistages des cancers** (sein, colorectal et utérus) avec le CRCDC et l'hôpital Jean Verdier,
- **Bilans de santé** avec le Centre d'examen de santé de la CPAM du 93,
- Des journées de consultations avec le **bus de Jean Verdier** à la gare de Bondy pour ceux qui ont des difficultés à se faire soigner et qui n'ont pas la sécurité sociale – **les lundis 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars...**
- Des **accueils santé** dans le quartier nord de la ville avec le Département pour des conseils, orientations et dépistages - les jeudis après-midi : **6 et 20 mars ; 3 et 17 avril ; 15 et 29 mai ; 12 et 26 juin.**

**CMS : 01 48 50 41 60**

## Les événements dans la ville avec des actions dans le cadre de :

- La **semaine de l'équilibre nutritionnel** organisée par le Service prévention du 3 au 7 mars,
- Le **village prévention santé** avec des dépistages, ateliers et orientations en santé le 18 juin,
- La **Semaine bleue** : sport, bien-être... portées par le CCAS en octobre,
- La **Semaine d'information en santé Mentale** (SISM) autour de la thématique « pour notre santé mentale, réparons le lien social » en octobre.

## 2. Les actions de prévention

### Actions de prévention santé portées par le CCAS :

- **Relaxation chinoise** : le jeudi 10h/11h à la maison Marianne, 40€ le cycle de 14 séances.
- **Gym douce** : le mercredi 10h/11h à la maison Marianne, 35€ le cycle de 14 séances.
- **Zumba Gold** : le mardi 11h/12h à la maison Marianne, 25€ le cycle de 6 séances.
- **Yoga** : le vendredi matin 10h/12h à la maison Marianne, 150€ le cycle de 17 séances de 2h.
- **Marche santé** : le vendredi matin des marches sont organisées dans tous les parcs de la Seine-Saint-Denis, gratuit
- **Sophrologie** : le lundi 10h/11h, 25€ le cycle de 4 séances.

**CCAS : 01 48 50 56 17 ou 54 36**



**zoom**

**Prenez soin de votre santé mentale avec le Conseil Local de Santé Mentale**

(CLSM) de Bondy qui organise différentes actions à destination de tous les Bondynois afin de promouvoir une vision globale et de lever le tabou sur les troubles psychiques.



### Actions de prévention santé portés par nos partenaires (mairie partenaire du CCAS) :

#### L'association Bondy Vadrouille

En complément des randonnées programmées en lien avec le CCAS, l'association Bondy Vadrouille propose une offre de sorties pédestres chaque semaine. Cette offre est diversifiée afin de s'adapter à tous les niveaux sportifs. (Marche sportive, rando santé...)

#### Contact :

**Guy DURANTON - 06 78 92 63 06**  
[bondyvadrouille@gmail.com](mailto:bondyvadrouille@gmail.com)

### 3. Service infirmier à domicile (SIMAD)

Le Simad est le Service infirmier de maintien à domicile rattaché au CCAS qui dispose à l'heure actuelle de 52 lits.

Il assure un service de soins à domicile du lundi au vendredi ainsi que le week-end sur prescription.

### Que propose-t-il ?

- Des aides ponctuelles (par exemple après une hospitalisation)
- Un accompagnement durable si vous souhaitez ou ne pouvez plus assurer ou accomplir vos besoins d'hygiène.

Les professionnels du service établiront avec vous, après une évaluation de votre situation et de vos besoins, le « plan d'aide » correspondant à votre situation.

Le personnel est qualifié et diplômé.

Il est précisé que les soignants sont des hommes et des femmes, et tous, chacun leur tour, passeront à votre domicile pour permettre une continuité de soins optimaux.

**Contact : 01 48 50 22 26**

**Joignable 7 jours/7 de 7h45 à 20h**



zoom

### Mutuelle communale

La Mutuelle communale est une complémentaire santé proposée par la Mairie à ses habitants. L'objectif est de regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé à prix concurrentiel et avec des garanties adaptées à leurs besoins. (Adhésion sans conditions, aucun délai de carence, accompagnement dans les difficultés des adhérents, fonds de solidarité, cellule d'écoute...)

**Votre référente à Bondy : Kristell FRESNEAU - 07 56 00 77 83 - [rf@lamutuellecommunale.com](mailto:rf@lamutuellecommunale.com)**

**Permanences : Maison Marianne, mardi et vendredi toute la journée**



## 4. Médecins et pharmacies de garde

### La maison médicale de garde

La maison médicale de garde de l'Hôpital Jean Verdier à Bondy est ouverte 7 jours/7, les soirs, week-ends et jours fériés. Elle vous accueille pour vos consultations de médecine générale sur orientation du 15.

Horaires :

- Du lundi au vendredi de 20h à minuit
- Le samedi de 12h à minuit
- Le dimanche et jours fériés de 8h à minuit

**Info : Hôpital Jean Verdier, avenue du 14 juillet 93 140 Bondy**

### Le service d'urgences médicales de la Seine-Saint-Denis (SUR93)

Vous avez besoin de l'intervention d'un médecin ? Des médecins présents sur le terrain 24h/24 7j/7 intervenants sur toute la Seine-Saint-Denis.

**Composez le 15 ou le 01 48 32 15 15**

### Pharmacie de garde

- **Pharmacie du Pont de Bondy**  
20 avenue Edouard Vaillant  
Bobigny - 01 48 47 42 33
- **Pharmacie de la Mairie**  
3 Rond-point Thiers  
Le Raincy - 01 43 81 00 50
- **Pharmacie du Marché**  
20 rue Jean Jaurès  
Noisy-le-Sec - 01 48 43 98 45
- **Pharmacie de Chanzy**  
1 avenue de Chanzy  
Les Pavillons-sous-Bois  
01 43 48 10 64 - 01 43 81 00 50

## 5. Location de matériel médical

Afin d'optimiser votre maintien à domicile, il vous est possible de louer un déambulateur, un fauteuil roulant, des béquilles ou encore un lit toussoins en pharmacie.

**Renseignements : auprès de votre pharmacien.**

## 6. Les plans canicules et grand froid

Face aux risques liés aux fortes chaleurs ou en période de grand froid, notamment pour les personnes âgées, le CCAS met en place chaque année un plan de protection. Ce dispositif vise à prévenir les effets sur votre santé en cas de chaleur ou de froid et à protéger les populations les plus vulnérables. Vous pouvez vous rapprocher du CCAS pour vous inscrire sur le registre des personnes isolées et vulnérables afin de bénéficier d'un suivi personnalisé en cas de canicule ou de grand froid.

**CCAS : 01 48 50 56 17 ou 54 36**

**Numéro national Canicule**

**Info Service : 0 800 06 66 66**

**(de juin à août, appel gratuit).**

Pour le **Plan grand froid, le 115** (Samu social de Paris) permet de signaler une personne en difficulté dans la rue (appel gratuit).





## 1. Aide à domicile

Le service d'aide à domicile de la ville de Bondy est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h, pour accompagner les personnes âgées de 60 ans et plus dans leur quotidien. L'aide à domicile a pour rôle d'assister les personnes âgées ou en perte d'autonomie dans les tâches quotidiennes afin de préserver leur bien-être, leur confort et leur qualité de vie. Les principales missions assurées par nos aides à domicile sont :

- Entretien du cadre de vie
- Aide à l'autonomie
- Préparation des repas
- Courses et gestion du quotidien
- Convivialité et lien social

**Info : CCAS - 01 48 50 56 66 ou 56 86**

## 2. Restauration

### Le portage de repas à domicile

C'est un service facturé, mis en place pour les seniors de la ville de Bondy. Les menus proposés aux convives sont élaborés pour répondre aux besoins spécifiques de chacun. Il permet aux personnes bénéficiaires d'être livrées à domicile et d'avoir un repas complet et équilibré. Il garantit une alimentation pour les personnes en perte d'autonomie et/ou de faciliter les personnes dans cette tâche quotidienne. Cette prestation est facturée en fonction du quotient familial.

**Info : CCAS - 01 48 50 56 66 ou 56 86**

## Distribution de colis alimentaires de la Croix Rouge par le CCAS

Les colis alimentaires de la Croix Rouge sont à destination des personnes les plus démunies. Selon des critères de ressources, le CCAS et la Croix Rouge Française peuvent vous proposer une livraison de colis alimentaires à domicile si vous n'êtes pas en mesure de venir chercher ces paniers lors des distributions.

**Inscription pour étude de votre situation auprès de la Maison Marianne (CCAS).**

## Aides quotidiennes et participations financières pour alléger vos dépenses

Des aides financières sont disponibles, notamment l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) délivrée par le Département, ainsi que des aides des caisses de retraite, pour permettre la prise en charge de votre maintien à domicile.

**Inscription pour étude de votre situation auprès de la Maison Marianne (CCAS).**

## 3. Téléassistance

Afin de renforcer la sécurité des personnes en situation de fragilité ou d'isolement, le CCAS met à leur disposition un service de téléassistance. Il s'agit d'un dispositif simple pour toute personne, quel que soit son âge, confrontée à une perte d'autonomie temporaire ou permanente due à la maladie, au handicap, à l'âge ou à l'isolement. Le terminal fonctionne avec

un déclencheur portatif permettant d'émettre un appel depuis toutes les pièces de votre domicile et de son environnement immédiat. Ce service est facturé à un tarif unique mais une prise en charge est possible via l'Aide Départementale Personnalisée à l'Autonomie (ADPA).

**Renseignements : CCAS 01 48 50 56 86 ou 54 76**



#### 4. Petits travaux de jardinage (TAPAJ)

Les Travaux de petits jardinages sont un tout nouveau service organisé par le CCAS en direction des personnes de 70 ans et plus, des personnes de plus de 60 ans avec des critères spécifiques tel que les bénéficiaires de l'ADPA (p.14), des personnes titulaires d'une carte d'invalidité ou de priorité : CMI, des personnes à mobilité réduite de manière temporaire. Il a pour objectif d'entretenir les jardins et potagers des particuliers.

Ce dispositif est une innovation sociale, reconnue par l'État. Il permet aux jeunes de 18 à 25 ans de se lancer dans la vie active en étant encadrés par des éducateurs. Ce service est facturé selon votre revenu fiscal de référence.

**Renseignements : 01 48 50 41 32 ou 54 76**

#### 5. Accompagnement social

##### L'Intervenant Social Autonomie du CCAS

Ce professionnel propose aux personnes retraitées et/ou en situation de handicap un accompagnement social adapté.

Il vous accueillera, vous orientera et favorisera l'accès aux différents

droits sociaux en vous guidant au sein du service ou à domicile, dans la constitution des dossiers nécessitant une technicité : DALO, protection des publics vulnérables, demandes d'APA...

Il pourra réaliser un diagnostic social, préalable à la mise en place d'un accompagnement par nos partenaires.

**Renseignements : CCAS 01 48 50 53 40**

#### Les professionnels de la Circonscription sociale Départementale de Bondy

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis propose un accueil inconditionnel dans l'ensemble de ses circonscriptions sociales.

**Pour Bondy, elle est située :**

**86 avenue Gallieni (2<sup>ème</sup> étage) et accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**

(fermeture administrative le jeudi matin). Des accueils en soirée vous sont aussi proposés les 1er et 3ème mardis de chaque mois jusqu'à 19h.

Vous y rencontrerez une équipe pluridisciplinaire qui pourra vous proposer un accompagnement administratif et/ou social individuel. Vous y trouverez aussi un certain nombre d'actions collectives ainsi que des ateliers numériques dont les thématiques peuvent varier.

**Pour les contacter : 01 71 29 59 10 ou [dps-csdbondy@seinesaintdenis.fr](mailto:dps-csdbondy@seinesaintdenis.fr)**





# BIEN accéder à ses droits



## 1. Aides sociales légales

Le CCAS reçoit les familles pour les demandes d'aide sociale à l'hébergement en EHPAD, en établissement pour personnes handicapées et en accueil familial ou encore afin de les aider à la constitution de la demande de minimum vieillesse. Parmi les aides sociales légales, on retrouve :

- **L'ADPA est l'aide à l'autonomie pour personnes âgées** portée par le Département de la Seine-Saint-Denis. Elle permet de bénéficier d'une éventuelle participation pour des frais d'aide-à domicile, de portage repas, de pédicurie, de téléassistance..., en fonction de la décision de l'évaluatrice médico-sociale du Conseil départemental.
- **L'ASPA correspond à l'allocation solidarité aux personnes âgées** qui n'ont jamais ou très peu travaillées dans leur carrière (aucun régime de retraite). Cette allocation permet d'atteindre une retraite minimum.
- **L'obligation alimentaire** concerne toute personne tenue à l'obligation alimentaire (enfant, gendre, belle-fille) lorsqu'une demande d'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) est effectuée en vue d'une entrée en établissement (EHPAD).

**Renseignements :**  
**CCAS - 01 48 50 53 40**

## 2. Accès aux droits

### Préparation à la retraite avec l'atelier Tremplin

Cet atelier est un programme créé en 2013 en partenariat avec la Mutualité Française Île-de-France. Il s'adresse aux nouveaux retraités. Le passage en retraite étant identifié par les caisses de retraite comme une période de transition et de changements, accompagner les retraités dans cette période revêt d'importants enjeux. Il s'agit notamment de les informer sur les comportements favorables au bien-vieillir, sur les démarches administratives, et de favoriser une implication dans de nouveaux projets de vie. Il permet enfin de déceler, le cas échéant, certaines situations de fragilités.

**Renseignements :**  
**CCAS - 01 48 50 53 40**

### • UNRPA (Union Nationale des retraités et Personnes Agées) :

Cette association assure des permanences hebdomadaires au sein des circonscriptions de service social afin d'aider les personnes âgées à liquider leurs droits sociaux, bénéficier des dispositifs d'aide à la personne, reconstruire un parcours de santé. Leur action a pour ambition de favoriser l'accès aux droits et de prévenir les ruptures de revenus suite à la dématérialisation des démarches administratives qui isolent les personnes âgées.

**Pour Bondy : CSS de Noisy-le-Sec**  
**54 avenue Gallieni 93130 NOISY**  
**LE SEC - 01 42 23 43 85**

## Maison France Services

Les Maison France Services ont été créées pour remettre du service public à proximité des usagers et aider à agir contre les inégalités d'accès aux services publics en étant accompagné par un conseiller formé.

Dans chaque Maison France Services, il est possible de solliciter différents organismes : la CAF, France Travail, la Sécurité Sociale,... Elles apportent une offre globale et diversifiée de permanences juridiques et sociales dans les domaines de l'action sociale, l'accès au droit, le juridique, le logement, l'habitat, la défense des droits des consommateurs, l'insertion sociale et professionnelle, l'aide à la création d'entreprises....

Leurs objectifs sont :

- Faciliter les démarches administratives des usagers en matière d'accès au droit et améliorer la proximité et la qualité des services publics.
- L'accueil, l'information et l'orientation du public.
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires (facilitation numérique).

## Permanences d'accès aux droits : France Alzheimer

Les permanences France Alzheimer sont des lieux d'accueil et d'information pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, ainsi que pour leurs aidants. Elles proposent :

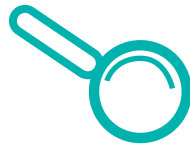
- un soutien psychologique et social : écoute, conseils, orientation vers des services adaptés (médicaux, sociaux, juridiques...),
- des informations pratiques : sur la maladie, les traitements, les aides financières et les démarches administratives,
- des groupes de paroles et d'entraide : pour les personnes malades et leurs aidants, permettant des échanges d'expériences et un soutien mutuel,

- un accompagnement dans la gestion de la maladie au quotidien : aide à la recherche de solutions pour faciliter la vie quotidienne de la personne malade et
- de son aidant.

En résumé, les permanences France Alzheimer offrent un point d'appui essentiel pour faire face à la maladie d'Alzheimer et ses conséquences, en proposant un accompagnement global et personnalisé. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des malades et de leurs proches.

**Permanences : 1 mardi sur 2 à la Maison Marianne**

**Contact : France Alzheimer 93 :  
91 avenue de la résistance 93 340  
Le Raincy - 01 41 53 00 05 -  
francealzheimer93@gmail.com**



zoom

## Trois lieux d'accueil

### • La Maison France Services Nord

Point d'accès aux droits 1 avenue Jean Lebas  
93140 Bondy 01 71 86 64 30 Horaires d'accueil :

- Lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

### • Maison de quartier Georges Brassens - Maison France Services

49-51 avenue Carnot 93140 Bondy - 01 71 86 64 95 Horaires d'accueil :

- Lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Mercredi : 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h

### • Maison de quartier Sohane

(Antenne France services) 162/164 Route de Villemomble  
93140 Bondy - 01 48 50 56 21. Horaires d'accueil :

- Lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Mercredi : 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h

## Permanences CIDFF :

Les permanences CIDFF (Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) proposent un accueil gratuit, confidentiel et anonyme aux femmes, et parfois aux familles, confrontées à des difficultés liées :

- **à la violence conjugale** : soutien psychologique, accompagnement juridique et administratif pour les démarches de séparation,
- **aux problèmes de logement** : aide à la recherche de logement, accompagnement dans les démarches administratives,
- **aux difficultés financières** : information sur les aides sociales, accompagnement dans les démarches administratives,
- **aux problèmes de santé** : information et orientation vers les structures compétentes.
- **à l'accès aux droits** : accompagnement dans les démarches administratives, information sur les droits des femmes

**Permanences d'une juriste** : les mercredis matin au sein de la Maison Marianne  
**Contact : 01 48 36 99 02**  
[contact@cidff93.fr](mailto:contact@cidff93.fr)

## Permanences UDAF 93

Le CCAS en partenariat avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) 93 met à votre disposition une Conseillère en Economie Sociale et Familiale afin de vous accompagner dans la gestion de votre budget. L'UDAF 93 est labellisé par l'Etat afin de vous conseiller, vous orienter et vous accompagner en matière budgétaire. Cette structure peut également vous aider à déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers et vous accompagner tout au long de la procédure.

### Contact et rendez-vous :

**Maison Marianne. Permanences tous les lundis matin.**



## L'hôtel de Ville BIEN *plus beau* !



zoom

### Travaux pour un Guichet Unique :

Depuis le 3 février, des travaux de rénovation de l'accueil ont débuté pour un **HÔTEL DE VILLE** bien plus beau et fonctionnel d'ici un an, avec l'installation d'un guichet unique.

Pendant les travaux, **l'entrée principale** se fait **par l'esplanade Claude Fuzier**.

L'entrée du square du 8 mai 1945 est fermée au public SAUF pour les PMR et personnes avec poussettes.

**Le Guichet Unique sera composé de 10 boîtes** individuels adaptés pour garantir des espaces accessibles et confidentiels, avec une sécurité renforcée.

Grâce à cette innovation, toutes vos démarches administratives pourront être effectuées **en moins de 20 minutes** avec le même interlocuteur, sans avoir à parcourir différents services.

De plus, une borne numérique avec un agent dédié sera accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et vous permettra d'accéder à vos informations et démarches, les rendant encore plus faciles et rapides.





# BIEN se protéger



## 1. La sécurité Sécuriser ses déplacements avec l'application Umay

Vous souhaitez vous sentir plus en sécurité lors de vos déplacements à Bondy ? L'application Umay, entièrement gratuite, est là pour vous aider à mieux vous protéger contre les agressions et le harcèlement de rue.

Simple à utiliser, elle vous permet de partager votre position en temps réel avec un proche de confiance. Celui-ci pourra ainsi suivre vos déplacements et s'assurer que tout va bien. Vous pouvez également signaler les zones où vous ne vous sentez pas en sécurité. Avec Umay, vous n'êtes jamais seul.

L'application propose également une carte des "Safe Places" à Bondy : les établissements publics et 18 commerces partenaires sont formés pour vous accueillir si vous avez besoin d'aide. La liste de ces lieux sûrs est disponible sur le site de la Ville, dans l'onglet "Sécurité".

Facilitez vos déplacements en toute sérénité grâce à cette application pensée pour votre tranquillité.

Pour la télécharger, rendez-vous sur l'App Store ou Google Play, ou visitez le site : <https://umay.fr>

## 2. La maltraitance Moi, victime : que dois-je faire ?

Vous pensez subir une situation de maltraitance.

Vous rencontrez dans la vie quotidienne

des difficultés du fait de votre santé, de votre environnement, ou pour d'autres raisons : vous avez du mal à assurer vous-même, sans aide, la réponse à vos besoins.

Vous subissez de la part d'une ou plusieurs personnes de votre entourage :

- des faits qui vous font souffrir, d'une manière ou d'une autre ;
- ou vous vous sentez dépossédé(e) par elles de biens qui vous appartiennent ;
- ou vos droits (ou des souhaits que vous avez clairement exprimés) ne sont pas respectés ;
- ou bien les aides dont vous avez besoin sont insuffisantes ou inadaptées.

### Pourquoi devez-vous rompre le silence ?

Pour faire comprendre à l'auteur des maltraitances qu'il est allé trop loin.

Le simple fait d'en parler va déjà changer les choses.

### A qui pourriez-vous en parler ?

Quelqu'un de proche dans :

- votre famille, en qui vous avez confiance.
- votre entourage (ami, proche voisin).
- votre médecin traitant, l'infirmière qui s'occupe de vous, quelqu'un qui vous aide.
- votre assistante sociale.



zoom

**3919**

Victimes violences conjugales

**114**

Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

### Appelez la cellule Maltraitance au 3977

Vous trouverez tout de suite un écoutant disponible, qui vous comprendra, qui vous soutiendra ; vous pourrez rester dans l'anonymat si c'est plus facile pour vous.





### Les conseils de Christophe Charrier

**Chef de la police Municipale de Bondy**

#### Se protéger chez soi

- Vous pouvez envisager la pose d'alarme, de blindage, de judas
- Maintenez vos portes extérieures fermées à clef
- Indiquez uniquement le nom de famille sur la boîte aux lettres
- Conservez peu d'espèces à domicile
- Faire suivre votre courrier en cas de départ en vacances
- Signaler vos absences à la Police Municipale (Opération Tranquillité Vacances)

#### Se méfier

- Des faux courriers officiels (SMS, mails, courrier frauduleux...)
- Des faux agents de service public, des faux policiers, et des faux gendarmes : exiger une carte professionnelle
- Ne jamais laisser entrer un inconnu dans votre domicile
- Ne jamais signer un contrat à domicile
- Ne donnez aucune information personnelle ou bancaire au téléphone
- Ne jamais donner d'argent

#### Se protéger dans la rue

- Marcher sur le trottoir de gauche, face à la circulation
- Tenir votre sac côté habitations
- Transporter vos papiers, vos objets valeurs et clefs dans les poches plutôt que dans un sac
- Dissimuler vos bijoux
- Au marché, utiliser un grand cabas à roulettes
- Choisir un distributeur de billets fermé par une porte.  
Ne jamais donner d'argent

## 3. Le juridique et social

### Violences familiales ou conjugales

Si vous êtes victime de violences familiales ou de violences conjugales, vous pouvez demander à être reçu par l'intervenante sociale du commissariat. Cette professionnelle vous recevra en toute discrétion au poste de Police ou au sein de la Maison Marianne afin d'y évoquer vos difficultés et de vous orienter vers des solutions adaptées à votre situation.

### Mesures de protection des majeurs (Procureur)

La maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne et la rendre incapable de défendre ses intérêts. Le juge peut alors décider d'une mesure de protection juridique par laquelle une autre personne l'aide à protéger ses intérêts. La protection doit être la moins contraignante possible, et en priorité être exercée par la famille. Elle distingue aussi les cas où la personne conserve encore ses facultés, mais est en grande difficulté sociale.

### Tutelle d'une personne majeure

La tutelle est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure et/ou assurer la gestion de son patrimoine si elle n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts. Un tuteur est une personne désignée pour exercer une mesure de protection d'un majeur ou d'un mineur par exemple : le représenter dans les actes de la vie courante, gérer ses biens.

Le juge peut énumérer, à tout moment, les actes que la personne peut faire seule ou non, au cas par cas.

### Curatelle d'une personne majeure

Il existe 3 types de curatelle (simple, renforcée, aménagée) qui limitent plus ou moins les actes que la personne à protéger peut exécuter.

- **Curatelle simple** : la personne à protéger accomplit seule les actes de gestion courante, dits actes d'administration ou actes conservatoires. En revanche, la personne à protéger doit être assistée de son curateur pour des actes plus importants par exemple, pour obtenir un emprunt ou vendre un bien immobilier qui lui appartient.
- **Curatelle renforcée** : en plus des actes de disposition prévus dans la curatelle simple, le curateur procède à la gestion du compte bancaire de la personne protégée et règle ses dépenses. -
- **Curatelle aménagée** : il s'agit d'une curatelle dans laquelle la liste des

actes que la personne peut faire seule ou avec l'aide de son curateur est fixée par le juge. La curatelle est ainsi adaptée aux plus près des besoins de la personne à protéger.

### Habilitation judiciaire pour représentation du conjoint

L'habilitation judiciaire est mise en place lorsque l'un des époux n'est pas en capacité d'exprimer sa volonté au quotidien, de faire ou de comprendre des actes de la vie courante (acheter une voiture par exemple). La demande se fait auprès du juge des contentieux de la protection (ex-juge des tutelles).

### Habilitation familiale

L'habilitation familiale permet à un proche (parent, enfant, grand-parent, frère, soeur, époux(se), concubin(e), partenaire de Pacs) de représenter ou d'assister une personne pour assurer la sauvegarde de ses intérêts. Cette habilitation est mise en place lorsque la personne n'est pas en mesure d'exprimer sa volonté au quotidien, de faire ou de comprendre les actes de la vie courante. L'habilitation familiale est ordonnée par le juge uniquement en cas de nécessité, lorsque les représentations habituelles (procuration, mandat de protection future, régime matrimonial, par exemple) ne permettent pas suffisamment de protéger les intérêts de la personne. L'habilitation familiale peut être générale ou limitée à certains actes.

### Mandat de protection future

- Le mandat de protection future permet à toute personne majeure (appelée mandant) de désigner à l'avance une ou plusieurs personnes (appelées mandataire) pour la représenter le jour où elle ne sera plus en capacité de gérer ses intérêts. -
- Le mandat de protection future est un contrat entre la personne à protéger et la personne qui va lui apporter de l'aide.
- Le mandat peut prendre la forme d'un acte sous signature privé, acte rédigé et signé par des particuliers, sans la présence d'un notaire (par exemple, un contrat) ou d'un acte notarié.
- Le mandant peut être un mineur émancipé.

## 4. La police

### Police municipale

8 avenue Pasteur  
93140 Bondy  
01 71 86 64 90  
7j/7, de 6h à 2h

### Police nationale

1 rue Gaston Deferre - 93140 Bondy  
01 48 50 30 00 ou 17 (police secours)  
7j/7, 24h/24





# BIEN être citoyen



## 1. Conseil des sages

Il permet aux retraités de plus de 60 ans désirant s'impliquer dans la vie de la ville de proposer et mettre en oeuvre des projets pour améliorer la qualité de vie à Bondy.

Ses membres sont amenés à réfléchir et à exprimer un avis sur des sujets d'intérêt général et touchant la vie locale. Ces sujets leurs sont confiés par le Maire ou son représentant sous la forme de lettre de mission. Les membres du conseil des sages peuvent également proposer leurs sujets à la municipalité.

Vous êtes retraités ou pré-retraités, vous vous intéressez à la vie de Bondy, venez rejoindre le Conseil des Sages !

### Appel à candidature !

Les candidatures doivent être adressées au service Démocratie Locale par *courrier* :

**Démocratie Locale, Mairie de Bondy,  
Esplanade Claude Fuzier**

## 2. Conseil de quartier

Un Conseil de quartier est une instance de démocratie participative, c'est-à-dire un lieu où les Bondynois peuvent s'exprimer, s'informer et agir pour leur quartier.

Le bureau du conseil est composé de 10 membres maximum qui se réunissent au moins une fois entre chaque Conseil de quartier dont les séances plénières ont lieu tous les 3 mois.

À Bondy, il y a 5 conseils de quartier :

- 1. Conseil de quartier Noue-Caillet/ Terre-Saint-Blaise
- 2. Conseil de quartier le Mainguy/ Moulin à vent
- 3. Conseil de quartier le Saule Blanc
- 4. Conseil de quartier la Mare à la Veuve/Remise à Jorelle
- 5. Conseil de quartier les Merisiers

## 3. Aide aux devoirs : le CLAS

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est un dispositif qui propose un soutien scolaire personnalisé aux enfants et aux jeunes, en dehors du temps scolaire. Encadrés par des bénévoles et des animateurs qualifiés, les élèves de primaire, collège ou lycée, bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs besoins et à leurs difficultés.

Vous souhaitez devenir bénévole pour faire de l'aide aux devoirs dans les Maisons de Quartier ? Contactez-les !

**Contact : 01 71 86 64 42**

## 4. Surveillance de la restauration scolaire

De nombreux seniors, désireux de rester actifs ont trouvé une nouvelle mission : surveiller les cantines scolaires. Cette activité rémunérée vient compléter leur retraite et leur permet de maintenir un lien social tout en contribuant à la vie de leur communauté.

**Animation : 01 48 50 56 17 ou 54 36**

## 5. Les associations partenaires du CCAS

Les associations suivantes se sont rapprochées du CCAS afin de travailler ensemble pour les Bondynois. Pour les contacter ou **devenir Bénévole**, consultez la liste suivante, ou allez à leur rencontre, notamment lors du forum des associations ! Vous pouvez également retrouver l'intégralité des associations déclarées à Bondy sur [www.ville-bondy.fr](http://www.ville-bondy.fr).

**L'association Lire et faire lire** : vous désirez consacrer une partie de votre temps à permettre aux enfants de votre département de développer leur goût pour la lecture ? Lire et faire lire mobilise des bénévoles pour partager le plaisir de la lecture avec les enfants dans toute la France. Vous avez plus de 50 ans et vous souhaitez offrir bénévolement de votre temps libre pour lire des histoires avec les enfants ?

Pour vous inscrire contactez le coordinateur départemental : Ligue de l'enseignement 93 : Yamina Djellouah - 01 48 96 25 23

**Les Restos du Coeur** sont une association humanitaire française créée par Coluche en 1985. Leur mission principale est de combattre la pauvreté et la précarité en distribuant gratuitement des repas aux personnes dans le besoin.

**Contact : 09 81 73 56 98 ou 01 48 47 21 94**

**Le Secours Catholique** est une grande association humanitaire française créée en 1946. Son objectif principal est de lutter contre la pauvreté et de soutenir la solidarité en France et dans le Monde.

**Contact : 01 48 49 88 74**

**Le Secours Populaire** est une grande association humanitaire française créée en 1945. Elle agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et de trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie.

**Contact : 01 48 91 36 40**

**La Marmite** est une association humanitaire qui vient en aide aux personnes les plus démunies, en particulier aux migrants et aux familles en difficulté.

**Contact : 01 48 02 03 30**

**Le Rocher** est une association qui a choisi de vivre au coeur des quartiers populaires pour mieux comprendre les réalités des habitants et leur apporter un soutien personnalisé. L'objectif principal de cette association est de favoriser l'inclusion sociale et de redonner de la dignité aux personnes en difficulté.

**Contact : 06 98 30 96 34**

**La Croix-Rouge française** est l'une des plus grandes organisations humanitaires au monde. Présente dans presque tous les pays, elle a pour mission principale de soulager les souffrances humaines et de protéger la vie et la dignité de toutes les personnes, en particulier les plus vulnérables présente à Bondy.

**Contact : 01 48 48 44 44**

**Les Jardins du Bonheur** est un concept qui fleurit dans de nombreuses régions, offrant un espace de partage, de culture et de bien-être. Bien que chaque association puisse avoir ses spécificités, l'idée générale reste la même : créer un lieu où les personnes peuvent se retrouver, jardiner, apprendre et échanger.

**Contact : [jardinspourtous@orange.fr](mailto:jardinspourtous@orange.fr)**

**Les Jardins de Bondilly** est un havre de paix et de partage à Bondy. L'association "Les Jardins de Bondilly" est un projet ambitieux qui vise à créer un espace vert partagé au coeur de la ville de Bondy.

**Contact : 06 25 39 85 77**

**LAB3S – Sols Savoirs Saveurs** est le laboratoire de la transition écologique, de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable dans l'Est parisien. A deux pas du bois de Bondy, le LAB3S est situé dans un parc arboré de 5 hectares. Il a progressivement aménagé une ferme urbaine expérimentale, démonstrative et pédagogique pensée comme un lieu innovant et multifonctionnel de 5 000 m<sup>2</sup>.

**Contact : [contact@lab3s.fr](mailto:contact@lab3s.fr)**

**Bondynamique** promeut et encourage toute initiative visant à lutter contre les discriminations et à valoriser la citoyenneté est essentiel pour renforcer la cohésion sociale. Cela peut être réalisé par le biais d'événements variés comme des rencontres, des débats, des séjours, des expositions, des formations ou des tournois sportifs, entre autres.

**Contact : Mesien BAKI - 06 51 89 51 88**

**Les amis Bondynois du téléthon** organise et promeut des initiatives à Bondy visant à récolter des fonds pour l'AFM Téléthon, institution qui procède chaque année à une collecte de fonds destinée à financer la recherche sur les maladies génétiques rares, telles que les myopathies, tout en offrant un accompagnement aux malades et à leurs familles.

**Contact : Nathalie DENIEUL 06 29 71 30 78**

**Les amis d'Auguste** promeuvent la solidarité sous toutes ses formes notamment en développant des activités de prévention, de développement durable et d'animation à caractère culturel, social et humanitaire.

**Contact : Roseline IPEMBA APENDI  
06 61 91 91 24**

**Les seniors de Bondy** propose des activités sportives telles que la natation, la course à pied, ou encore le vélo. Rejoindre l'association, c'est bénéficier d'un encadrement qui vous permettra de progresser.

**Contact : [lesseniorsdebondy@gmail.com](mailto:lesseniorsdebondy@gmail.com)**

# BIEN s'évader



## Séjours de vacances



### • Saint-Pierre-La-Mer : centre de vacances VVF du 28 juin au 5 juillet

Au pied du massif de la Clape d'où s'échappent des effluves de thym et de romarins, la station balnéaire de Saint-Pierre-la-Mer vous offre le meilleur de la Méditerranée : soleil, plage, petits ports, villes et villages historiques.



### • Week-end au Puy du Fou : 5 et 6 septembre

Élu "Meilleur Parc d'Attraction du Monde", le Puy du Fou offre une multitude de spectacles grandioses et d'aventures pour tous les âges. Votre visite vous transportera dans une aventure inédite et unique.



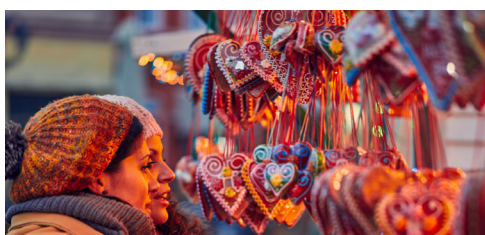
### • Séjour à Roussines : 15 au 20 septembre

Centre de la Ville de Bondy, un séjour culturel à la découverte du patrimoine.



### • Afrique du Sud : 10 jours au mois de novembre

Un séjour itinérant, de Johannesburg à Pretoria, en passant par Eswatini, Soweto et les réserves naturelles.



### • Week-end Marché de Noël à Strasbourg : 3 et 4 décembre

Avec ses 12 marchés de Noël, Strasbourg vous invitera à une promenade savoureuse au cœur de son centre historique

## Ce qui vous attend cette année !

Dates	Sortie	Descriptif	Prix participants
Lundi 10 mars	Biotropica	Partez à la découverte d'espèces surprenantes au travers des 9 univers que composent Biotropica.	Entre 13€ et 49€
Samedi 15 mars Samedi 10 mai Samedi 18 octobre Samedi 15 novembre	4 Randonnées	Jonquilles Chocolat Châtaignes Champs-sur-Marne	Gratuit 5€ pour la randonnée chocolat
Dimanche 16 mars	Celtic Legends	Pendant plus de 2 heures, célébrez l'héritage vivant de l'Irlande à travers une troupe de musiciens et de danseurs.	Entre 12€ et 47€
Mercredi 26 mars	Les coulisses de Roland Garros	Visite guidée du stade de Roland Garros : une occasion unique de suivre les traces des champions légendaires !	Entre 5€ et 17€
Samedi 29 mars	Théâtre des Mathurins	« Dernier coup de ciseaux » comédie policière interactive dont le public est le héros...	Entre 10€ et 38€
Jeudi 3 avril	Guédelon	En Bourgogne, découvrez ces ouvriers qui construisent un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge.	Entre 11€ et 43€
Mardi 13 mai Mercredi 10 septembre	Cueillettes	Munissez-vous de votre tenue de jardinier pour cueillir fruits, légumes ou fleurs. N'oubliez pas votre matériel de cueillettes.	Gratuit
Jeudi 22 mai	Les savoir-faire d'antan	Visite guidée à la Clouterie Rivierre de Creil puis découverte du moulin de la broserie de Saint-Félix.	Entre 13€ et 52€
Mardi 6 et 20 mai	Banquet de printemps	Venez profiter d'un déjeuner dansant offert par la municipalité au restaurant La Java à Saint-Quentin.	Gratuit
Mercredi 11 juin	Promenade dans des Hortillonnages	Visite guidée et commentée en barque des Hortillonnages suivi d'un déjeuner croisière.	Entre 16€ et 61€
Mercredi 25 juin	Journée à Meaux	Visite guidée du musée de la Grande Guerre puis de la cité épiscopale et de la maison du Brie avec dégustation.	Entre 15€ et 57€
Mercredi 16 juillet Jeudi 14 août	Journée à la mer	Nous vous emmenons pour une journée libre à la mer.	Gratuit
Mercredi 9 juillet Jeudi 27 novembre	Sorties Bowling	Le plus grand bowling de Paris avec 15 pistes pour une expérience inédite !	Entre 11€ et 43€
Mardi 14 octobre	Vieilles pierres et grands vins	Visite guidée de l'exploitation de la chapelle Vaultaigne avec dégustation et après-midi à Noyers-sur-Serein, l'un des "Plus Beaux Villages de France".	Entre 14€ et 54€
Mardi 21 octobre	Journée à Soissons	Visite pédestre autour des contes et légendes Soissonnais puis visite guidée de la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais.	Entre 14€ et 54€
Jeudi 6 novembre	La pierre qui a construit Paris	Visite guidée du château de Montataire et de la maison de la Pierre du Sud de l'Oise à Saint-Maximin.	Entre 13€ et 50€
Jeudi 20 novembre	Rouen Capitale Normandie	Découvrez l'histoire de Rouen vallée de Seine à travers les siècles (balade pédestre et visite du musée le Secq des Tournelles)	Entre 12€ et 46€

**À LA MAISON MARIANNE**  
47-51, rue Louis Auguste Blanqui  
01 48 50 53 40

**Aide au déplacement**  
01 48 50 41 32 / 54 76

**Aides à domicile**  
01 48 50 56 66 / 56 86

**Animation Seniors**  
01 48 50 56 17 / 54 36

**Centre Municipal d'Action Sociale (CCAS)**  
47/51, rue Louis-Auguste Blanqui  
01 48 50 53 40

**Intervenant Social Autonomie**  
01 48 50 53 40

**Permanences CIDFF**  
01 48 36 99 02

**Petit Travaux de Jardinage**  
01 48 50 41 32

**Permanences France Alzheimer**  
01 41 53 00 05  
francealzheimer93@gmail.com

**Plus sans ascenseur**  
01 48 50 56 66 / 56 86

**Portage de repas**  
01 48 50 41 32 / 54 76

**Service Infirmiers à Domicile**  
01 48 50 22 26

**Téléassistance**  
01 48 50 56 86/54 76

**Auditorium Angèle et Roger Tribouilloy**

75, avenue Henri Barbusse  
01 48 50 41 44

**Bibliothèque Denis Diderot**  
23, rue Roger Salengro  
01 83 75 55 92 / 55 71

**Bondy Vadrouille**  
22, rue Auguste Polissard  
Appartement n°123  
06 78 92 63 06  
bondyvadrouille@gmail.com

**Centre municipal de santé (CMS)**  
38 avenue de la République  
01 48 50 41 60

**Cinéma André Malraux**  
55 cours de la République  
01 83 74 57 30

**Circonscription sociale Départementale**  
86 Avenue Gallieni  
2<sup>ème</sup> étage  
01 71 29 59 10  
dpas-cssbondy@seinesaintdenis.fr

**Ferme Caillard**  
48, rue Roger Salengro  
01 48 50 41 30

**Mairie de Bondy Hôtel de Ville**  
Esplanade Claude Fuzier  
01 48 50 53 00

**Maison de quartier Georges Brassens**  
49-51, avenue Carnot  
01 71 86 64 95

**Maison de quartier Daniel Balavoine**  
18, avenue Léon Blum  
01 71 86 64 80

**Maison de quartier Sohane**  
162, route de Villemomble  
06 21 93 06 63

**Mutuelle Communale**  
Kristell Fresneau  
07 56 00 77 83  
rf@lamutuellecommunale.com

**Police municipale de Bondy**  
8, avenue Pasteur  
01 71 86 64 90

**Police nationale**  
1, rue Gaston Defferre  
01 48 50 30 00

**Sapeurs-Pompiers**  
Centre de secours de Bondy,  
appeler le 18 ou le 112

**Urgence médicale**  
Centre 15, SAMU 93,  
appeler le 15 ou 112,  
SUR93, appeler 15 ou  
le 01 48 32 15 15

**TOUTES  
Les coordonnées**